

CHAPITRE 1: SÉCURITÉ COLLECTIVE ET RÉOLUTION DES CONFLITS

Désarmement et maîtrise des armements

Lors de la première Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, les délégués ont exprimé le désir des États de faire avancer la cause de la réduction des risques de guerre. Bien que durant l'année l'on n'ait pas conclu un accord important sur le désarmement et la maîtrise des armements, la Session extraordinaire tenue à New York du 23 mai au 30 juin a favorisé le recours aux moyens existants de consultation entre gouvernements. Elle a défini le cadre des négociations à venir par la création d'un nouveau Comité du désarmement (CD) et a stimulé l'intensification des efforts internationaux dans plusieurs domaines importants.

La réalisation la plus notable de la Session extraordinaire a été la réorganisation de ses organes de négociation et de délibération. Dorénavant, la Première commission de l'Assemblée générale des Nations Unies s'attachera exclusivement au désarmement et aux questions connexes de sécurité internationale. Rebaptisée Comité du désarmement (CD), la Conférence du Comité du désarmement (CCD), organisme multilatéral de négociation ayant son siège à Genève, s'est adjoint huit nouveaux membres. La présidence du Comité du désarmement sera confiée à chaque membre à tour de rôle; auparavant, le CD opérait sous la tutelle conjointe des États-Unis et de l'URSS. Ces changements ont amené la France, qui n'avait pas participé aux travaux de l'ancien Comité, à accepter de participer aux travaux du CD. On pense que la Chine suivra cet exemple.

Dans la discours qu'il a prononcé à la Session extraordinaire, le Premier ministre a mis l'accent sur la volonté du Canada qu'aboutissent les négociations en cours sur le désarmement et la maîtrise des armements. Il a proposé d'appliquer une "stratégie d'asphyxie" en quatre points afin de stopper la dynamique de la course aux armements. Il a préconisé l'interdiction totale des essais, des accords sur l'arrêt des vols d'essai de tout nouveau vecteur stratégique et interdisant toute production de matières fissibles à des fins d'armement, et un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Ces objectifs ont été énoncés dans le document final de la Session extraordinaire que les pays membres ont adopté par consensus.

Trois mois plus tard, l'esprit de compromis qui avait caractérisé la Session extraordinaire s'est manifesté de nouveau au cours de la Session ordinaire de l'Assemblée générale. Le représentant canadien passa en revue les points du document final qui préoccupaient le plus le Canada et déclara que son pays contribuerait à faire élargir les aires d'entente qui s'étaient formées durant la Session extraordinaire. Le Canada souhaitait que les entretiens pour la limitation des armes stratégiques (SALT) entre les États-Unis et l'Union Soviétique abouti-